

AGRICULTURE BIO

ÉDITION 2016

OCCITANIE

LES DOSSIERS D'AGRI'SCOPIE

Les chiffres 2015

Analyse économique
des exploitations
en grandes cultures bio

LES CHIFFRES 2015

Le tableau de bord de l'agriculture biologique, élaboré à partir des données de l'Agence Bio, présente les chiffres essentiels de l'année 2015 pour la région Occitanie.

L'OCCITANIE DANS LE PAYSAGE NATIONAL DE L'AB

La région Occitanie, forte de la dynamique des anciens territoires de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, occupe désormais la première place pour la surface en agriculture biologique et le nombre d'agriculteurs bio en France. Elle distance très sérieusement les autres régions françaises que sont Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire, aussi bien sur le nombre de producteurs en AB que sur les surfaces.

La dynamique de développement a été particulièrement forte en 2015, avec un taux de progression de 13 % des producteurs engagés par rapport à 2014, et de plus de 10 % pour les surfaces. L'Occitanie confirme sa position de leader national pour de nombreuses productions biologiques. Elle s'impose comme la première région française en nombre d'exploitations et en surfaces pour les grandes cultures, les cultures fourragères et les prairies, les fruits frais, les légumes frais et secs, et la viticulture.

Pour les productions animales, le cheptel régional ovin (viande et lait) domine largement en France, avec une progression de 10 % des effectifs par rapport à 2014. La première place revient aussi au cheptel bovin viande ainsi qu'au nombre de ruches conduites en bio, alors que la région occupe la seconde place pour le cheptel caprin.

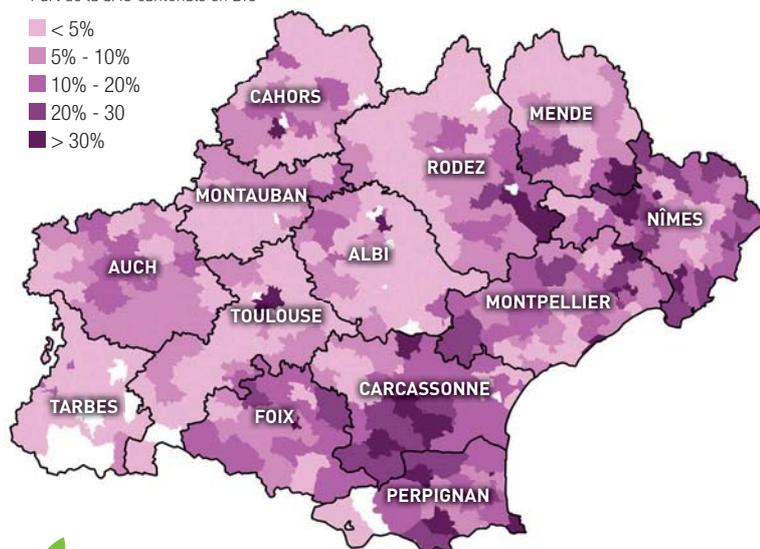
PHOTOGRAPHIE DE LA SITUATION RÉGIONALE EN 2015

Fin 2015, on compte 6 495 exploitations en bio sur la région Occitanie, soit 22,5 % du total national. Avec 329 658 ha, l'ensemble des surfaces régionales biologiques représente 10,4 % de la surface agricole d'Occitanie. Ce sont ainsi 104 013 ha qui sont engagés en conversion et 225 645 ha de surfaces certifiées bio.

La répartition des fermes et des surfaces par département révèle des dynamiques fortes ; ainsi le Gers, le Gard, l'Hérault et l'Aude sont clairement en tête pour le nombre de producteurs. Le palmarès diffère pour les surfaces totales bio : ce sont le Gers, l'Aveyron, l'Aude et la Lozère qui dominent largement. Enfin, la dynamique de conversion a été particulièrement forte dans le Gers, en Haute-Garonne, dans l'Aveyron et en Lozère en 2015.

Part de la SAU cantonale en BIO

- < 5%
- 5% - 10%
- 10% - 20%
- 20% - 30%
- > 30%

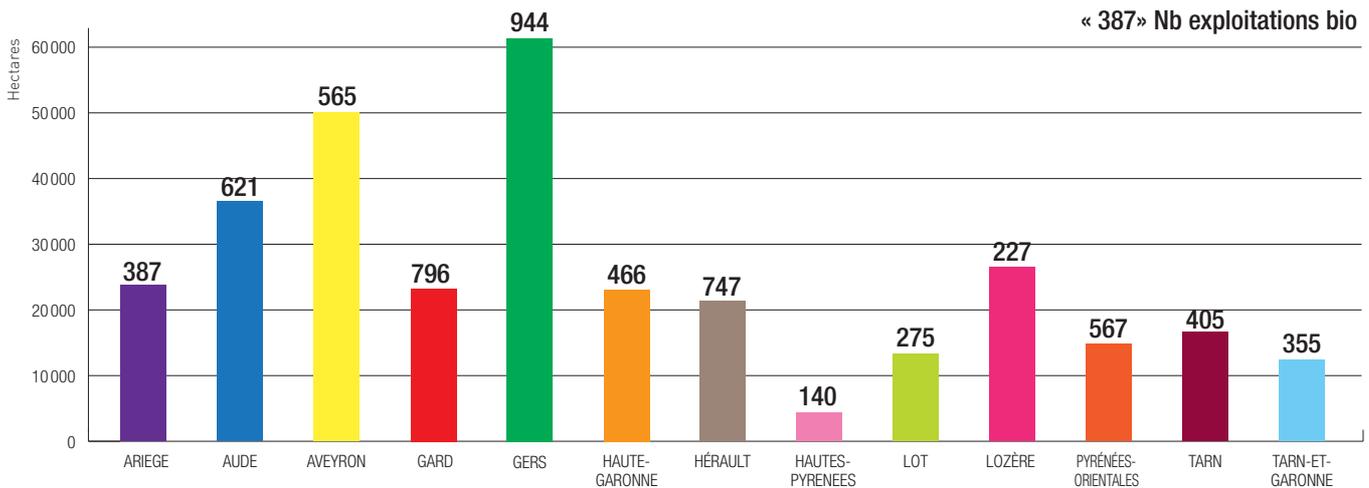


RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO

(Source: Agence Bio 2015)

À NOTER

Les données statistiques qui ont servi à l'élaboration de ce document sont issues de l'Observatoire National de l'Agriculture Biologique. Les données étant issues d'enquêtes et de déclarations, la cohérence statistique de certaines variables a été vérifiée pour ne garder que les données pertinentes.



RÉPARTITION DES SURFACES ET DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS CERTIFIÉES BIO (Source ONAB)

LES PRINCIPALES PRODUCTIONS BIOLOGIQUES EN OCCITANIE

Pour les grandes cultures bio, l'explosion des conversions en 2015 (+53 % des surfaces) confirme la place de leader national de la région, qui représente 26 % des surfaces françaises.

Parmi les productions végétales emblématiques, citons également la vigne, dont la surface régionale représente 37 % de la surface nationale, les légumes secs avec 40 % de la surface nationale, les fruits avec 20 % et les PPAM avec 17 % des surfaces nationales dans ces productions.

Le tableau ci-contre présente l'importance régionale des principales cultures bio en 2015. La proportion de production conduite en bio est significative pour les protéagineux (53 %), les légumes secs (39 %), les fruits (18 %) et les PPAM (83 %).

IMPORTANCE DES PRINCIPALES PRODUCTIONS ANIMALES BIO (Source ORAB, 2015)

	Animaux certifiés Bio ou en conversion	Part du cheptel régional en Bio
Ovins (x 10)	19 281	9%
Dont brebis laitières (x 10)	5 476	7%
Dont brebis viande (x 10)	4 062	3%
Bovins (x 10)	6 117	4%
Dont vaches laitières	3 880	3%
Dont vaches allaitantes (x 10)	2 369	5%
Chèvres	9 087	8%
Poules pondeuses (x 100)	1 163	9%
Poulets de chair (x 100)	8 225	17%
Truies reproductrices	670	2%
Apiculture (x 10 ruches)	2 675	30%

IMPORTANCE DES PRINCIPALES CULTURES BIO (Source ORAB, 2015)

	Surfaces bio (ha)	Part bio en % de la surface régionale
Céréales	46 872	5,8%
Blé dur	638	
Blé tendre	8 847	
Maïs grain	1 296	
Sarrasin	1 088	
Oléagineux	22 485	7,4%
Lin non textile	1 192	
Soja	6 890	
Tournesol	3 568	
Protéagineux	6 252	53,1%
Féverole	2 042	
Légumes secs	2 824	39,0%
Grandes cultures	78 434	6,9%
STH	128 925	13,2%
Cultures fourragères	71 163	11,7%
Surfaces fourragères	200 088	12,6%
Légumes frais	2 217	14,1%
Ail	74	
Fruits	6 307	18,1%
Noix	402	
Pommes	323	
Prunes	182	
Vigne	25 536	9,5%
Raisin de cuve	21 253	
Raisin de table	204	
PPAM	1 019	83,1%
Autres	16 058	15,0%
TOTAL Région	329 659	10,5%

Pour les productions animales, les effectifs en bio représentent une part significative du cheptel régional en apiculture (30 % des ruches), en poulets de chair (17 % de la production), en poules pondeuses (9 %), en chèvres (8 %), en brebis laitières (7 %) et dans une moindre mesure en vaches allaitantes (5 % du cheptel régional).

PANORAMA DES TRANSFORMATEURS DE PRODUITS BIOLOGIQUES

La région occupe la seconde place française pour le nombre d'opérateurs d'aval, derrière Auvergne-Rhône-Alpes et devant la Nouvelle Aquitaine.

En 2015, l'Occitanie compte 1226 transformateurs de produits biologiques sur les 9764 entreprises françaises engagées dans ce secteur, soit 12,5 %.

La région se distingue de la répartition nationale par secteur d'activité économique, par une plus forte représentation des entreprises dans les métiers des viandes, des boissons, des huiles et du travail du grain, ainsi que des huiles essentielles et autres produits à base de PPAM, secteurs caractéristiques des savoir-faire des anciennes régions composant l'Occitanie.



RÉPARTITION DES TRANSFORMATEURS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (Source ONAB, 2015)

Secteur principal d'activité économique bio	2015
Miel	2
Semences et plants	1
Viandes	44
Poissons, crustacés et mollusques	17
Fruits et légumes	72
Huiles et graisses végétales ou animales	50
Alimentation animale	7
Grains et produits amylacés	22
Produits laitiers	13
Produits de boulangerie-pâtisserie et/ou pâtes alimentaires	537
Autres produits alimentaires	54
Boissons	278
Huiles essentielles et autres produits à base de PPAM	16
Restauration	2
Multi-produits	43
Autres activités	3
TOTAL	1 244

ZOOM SUR...

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES BIO QUI TRANSFORMENT

37 % des exploitations agricoles bio sont concernées par la transformation à la ferme.

Pour la commercialisation de leurs produits, 63 % d'entre elles privilégie la vente directe notamment pour les produits laitiers, les huiles et farines, les fruits et légumes et le vin.

Ensuite 36 % a opté pour la vente en magasins spécialisés, 14 % pour la restauration collective et 4 % pour la GMS.

Enfin, la destination de leurs produits est orientée à 54 % vers la région, à 20 % sur le reste de la France et 9 % commercialisent à l'export.

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN GRANDES CULTURES BIO

Le plan national Ambition Bio a favorisé le développement de l'agriculture biologique, notamment dans le secteur des grandes cultures, pour retrouver un meilleur équilibre du marché (réduction des importations).

En Occitanie, cela s'est traduit par un fort accroissement des conversions. Pour accompagner un développement pérenne de la production et des filières biologiques, une analyse plus fine des résultats technico-économiques et financiers des exploitations bio s'est avérée pertinente.

Aussi, le CERFRANCE a mis en place un observatoire économique de l'AB, complétant ainsi l'édition 2016 d'Agris'copie LRMP.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

En 2016, l'étude a porté sur le secteur des grandes cultures bio en Midi-Pyrénées. La forte poussée de conversion des exploitations en grandes cultures biologiques en 2015 (+ 20 % en 1 an) a alimenté le désir de mieux connaître les résultats économiques de ces exploitations pour vérifier leur viabilité.

De plus, l'Occitanie est la première région française pour les grandes cultures biologiques avec de nombreuses entreprises engagées dans ce secteur ; aussi, les résultats de cette analyse s'adressent à l'ensemble des organismes de conseil agricole et des structures économiques.

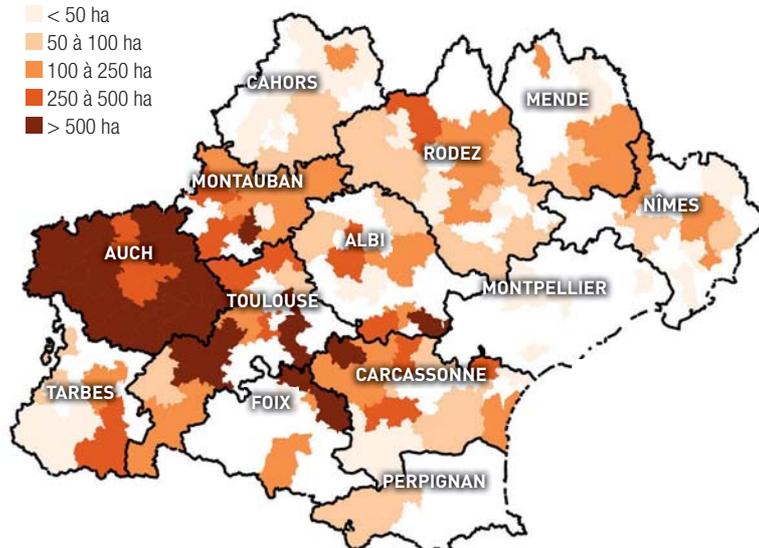
MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

Le choix a été fait de comparer les résultats économiques des exploitations bio avec les résultats des exploitations similaires en conventionnel. Un panel d'exploitations adhérentes CERFRANCE MP composé de 54 exploitations engagées en bio au plus tard en 2010 (dont 25 converties en 2010), et spécialisées en grandes cultures (au moins 70 % du chiffre d'affaires), a été analysé. Pour chaque exploitation bio, une exploitation similaire en conventionnel (localisation, surface, UTH proches) a été recherchée.

L'échantillon étudié comporte donc 108 exploitations analysées sur 4 campagnes culturales : de 2011 à 2014.

SAU GC bio par canton

- < 50 ha
- 50 à 100 ha
- 100 à 250 ha
- 250 à 500 ha
- > 500 ha



RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN GRANDES CULTURES BIO

[Source: Agence Bio 2015]

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON

La majorité des exploitations étudiées ont entre 80 et 140 ha de SAU. La SAU moyenne de l'échantillon bio est de 107 ha, et de 104 ha en conventionnel.

L'assolement pratiqué révèle des différences marquées entre bio et conventionnel, avec une proportion bien plus importante d'oléo-protéagineux (soja, pois, fèverole) et de surfaces fourragères (luzerne) en bio pour des raisons agronomiques avérées, mais aussi économiques.

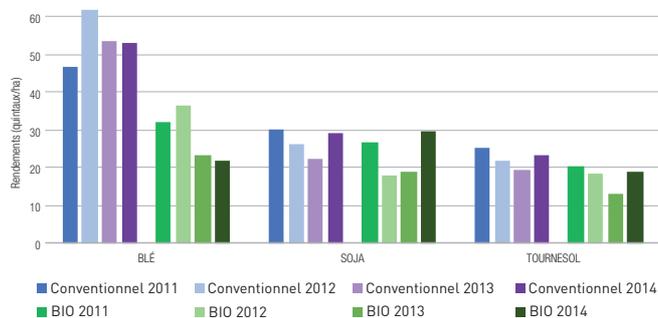
Par ailleurs, la diversité des cultures est plus importante en bio.

La commercialisation des grandes cultures se fait principalement en circuit long (coopératives, négoce). La transformation et la vente en circuit court sont très marginales dans l'échantillon.

QUATRE CAMPAGNES CULTURALES (2011 À 2014) HÉTÉROGÈNES

En 2011 et 2012 les conditions climatiques ont été favorables aux grandes cultures. Les cours "conventionnels" ont progressé durant l'été 2012, avec des prix de vente élevés. Par contre, la campagne 2013 a été marquée par un hiver froid, entraînant un retard de développement des cultures d'hiver, suivi d'un printemps pluvieux qui a fortement gêné les semis des cultures d'été. 2013 fut une année chaotique. En 2014 la pression sanitaire a été forte sur les cultures d'hiver. Les cultures d'été ont profité des pluies estivales, mais les cours "conventionnels" sont restés bas. En bio, l'impact climatique a affecté les rendements mais on remarque une meilleure stabilité des prix sur les quatre ans.

Le rendement moyen bio des céréales à paille est inférieur de 30 à 50 % par rapport au conventionnel selon les années, alors que l'écart est moindre sur soja et tournesol.

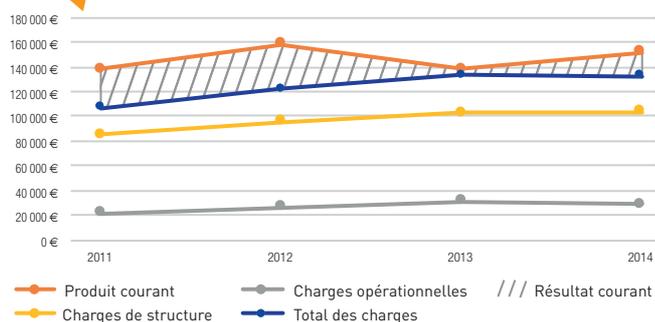


RENDEMENTS BIO / CONVENTIONNEL DE 2011 À 2014 EN MIDI-PYRÉNÉES (Source : Agreste CRA)

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES

EBE moyen sur 4 ans	54 400 € soit 495 €/ha
Résultat courant moyen sur 4 ans	22 900 € soit 214 €/ha
Efficacité économique (EBE/produits) en moyenne sur 4 ans	37%

DES PRODUITS VARIABLES SELON LE CONTEXTE CULTURAL ET DES CHARGES EN LÉGÈRE AUGMENTATION

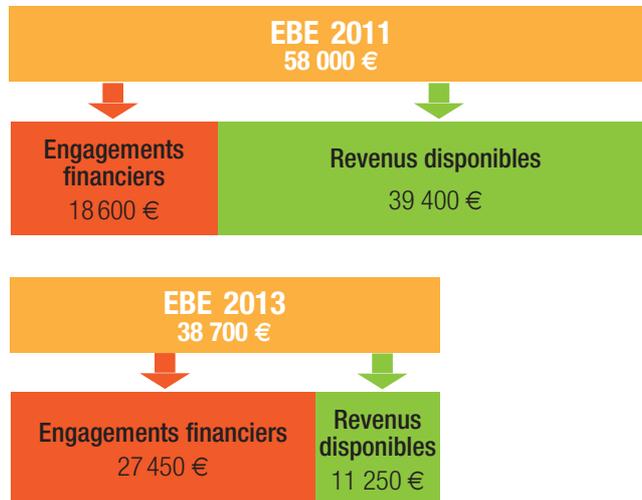


ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU RÉSULTAT

La variation du résultat courant d'une année sur l'autre est surtout liée à la fluctuation des produits, découlant elle-même des fluctuations de rendements sur chaque campagne.

On constate une augmentation progressive des charges de structure et des charges opérationnelles entre 2011 et 2013, puis une stabilisation en 2014. Cette augmentation provient principalement des postes amortissement du matériel, main-d'œuvre, engrais et semences (par ordre décroissant).

DES EXPLOITATIONS VIABLES AVEC UN REVENU DISPONIBLE SUFFISANT TROIS ANNÉES SUR QUATRE



UTILISATION DE L'EBE EN 2011 ET 2013

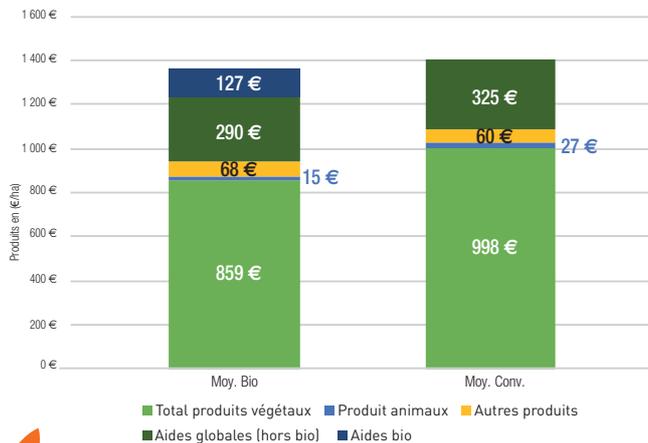
L'EBE sert à couvrir les engagements financiers, à rémunérer la main-d'œuvre de l'exploitant et à dégager une capacité d'autofinancement.

Pour 2011, 2012 et 2014, l'EBE permet d'obtenir un revenu disponible supérieur à 15 800 € (montant correspondant à un salaire au SMIC + 5 % de l'EBE moyen consacré à l'autofinancement). Par contre, en 2013, il s'élève à seulement 11 120 €, ce qui ne permet pas à l'agriculteur de se rémunérer et de réinvestir dans son outil de production.

Sans les aides à l'agriculture biologique, le revenu disponible serait insuffisant 2 ans sur 4 (en 2013 et 2014).

COMPARAISON ENTRE LES SYSTÈMES DE GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES ET CONVENTIONNELS

UN PRODUIT INFÉRIEUR EN BIO, COMPENSÉ PAR LES AIDES

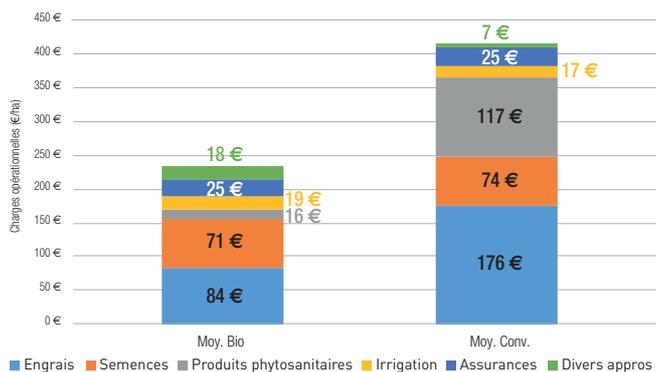


RÉPARTITION DES PRODUITS

L'écart sur les produits entre bio et conventionnel est de 50 €/ha en moyenne sur 4 ans. Lors de la conversion, la baisse des rendements n'est pas complètement compensée par les prix de vente des produits et les aides de soutien à la bio. Cet écart se réduit à partir de la 3^{ème} année, lorsque les productions sont valorisées en bio. Il fluctue aussi en fonction du cours des céréales en conventionnel. Les produits varient davantage en conventionnel, car la volatilité des cours s'ajoute à la fluctuation des rendements.

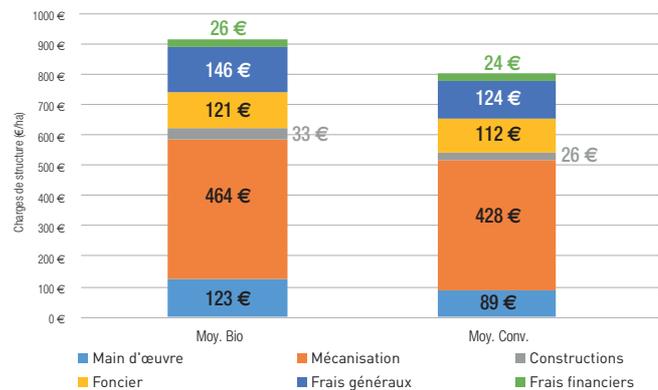
MOINS DE CHARGES OPÉRATIONNELLES EN BIO MAIS LA CONVERSION NÉCESSITE DES INVESTISSEMENTS

En grandes cultures biologiques, les charges opérationnelles sont presque divisées par deux par rapport au système conventionnel. La différence se fait sur les produits phytosanitaires et les engrais. Le poste engrais reste le premier poste de charges en bio avec une tendance à l'augmentation (engrais organiques souvent plus chers que les engrais chimiques).



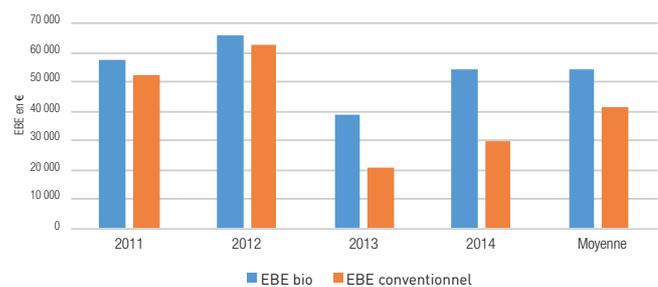
RÉPARTITION DES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Par contre, les exploitations bio ont des charges de structure légèrement supérieures. La différence vient des postes de main-d'œuvre salariée et de mécanisation. Les amortissements de matériel sont supérieurs dans les exploitations en bio. Ceci s'explique par le fait que 44 % des exploitations de l'échantillon bio s'est converti en 2010 : elles ont alors dû changer leur matériel pour s'adapter au mode de culture biologique, ce qui augmente le montant des emprunts et des amortissements.



RÉPARTITION DES CHARGES DE STRUCTURE

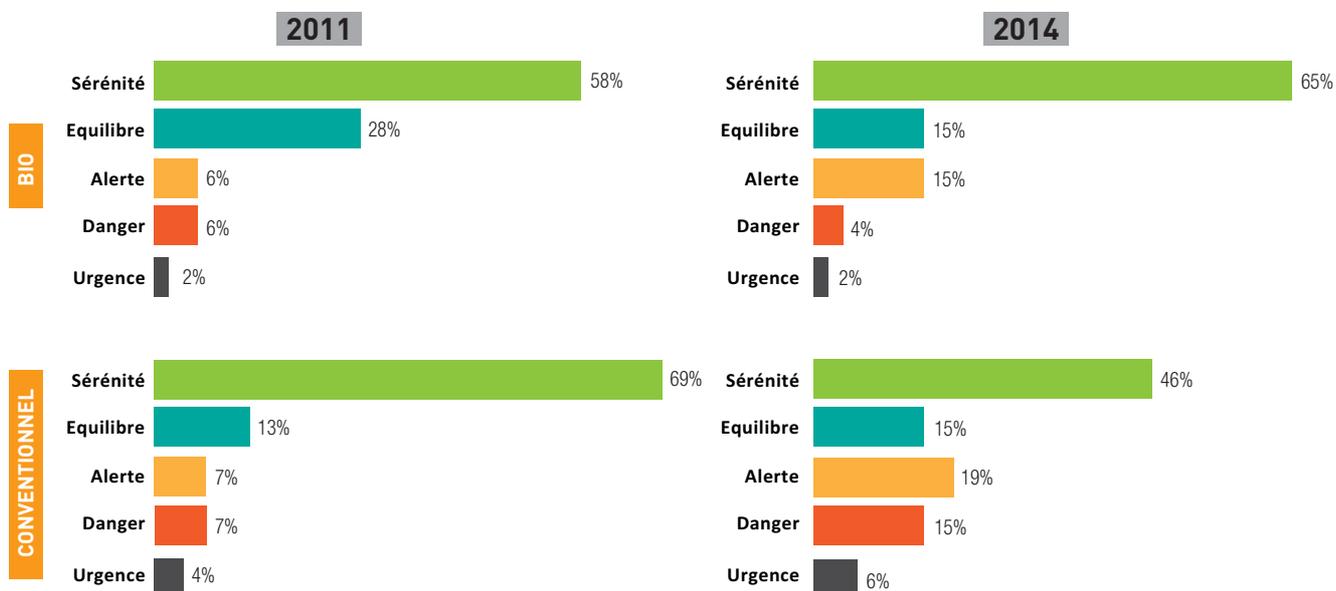
UN EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION PLUS STABLE EN BIO



COMPARAISON DES EBE BIO ET CONVENTIONNEL

Les années 2011 et 2012 ont été favorables aux deux systèmes. En cas de conjoncture climatique difficile (2013) et de conditions de marché conventionnel dégradées (2013 et 2014), **les systèmes bio résistent mieux grâce à la constance des prix et aux plus faibles charges opérationnelles.** On constate ainsi une meilleure stabilité des performances économiques dans les exploitations biologiques.

MOINS DE SITUATIONS FINANCIÈRES DIFFICILES POUR LES EXPLOITATIONS DE L'ÉCHANTILLON BIO



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS (voir lexique p10)

La santé financière des exploitations bio de l'échantillon s'est globalement maintenue voire améliorée durant les 4 années observées : la part des entreprises en « sérénité » progresse. Les exploitations en « équilibre » ont amélioré leur situation ou bien sont passées dans la catégorie « alerte ». La conversion bio nécessite des engagements

financiers significatifs, pouvant modifier profondément la structure financière de l'exploitation si la rentabilité n'est pas au rendez-vous. Par contre, la situation financière des exploitations conventionnelles s'est nettement dégradée suite aux campagnes difficiles de 2013 et 2014.



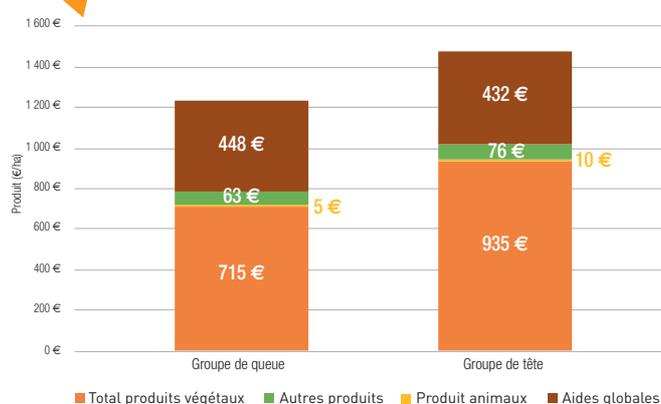
LA RÉUSSITE EN GRANDES CULTURES BIO EST LE RÉSULTAT D'UNE COMBINAISON DE PERFORMANCES

Afin de dégager des facteurs de performance économique, un groupe de tête et un groupe de queue ont été analysés au sein de l'échantillon des 54 exploitations bio.

Le groupe de tête correspond au tiers des exploitations ayant le meilleur ratio Résultat courant moyen sur 4 ans/ UTH. Le groupe de queue correspond au tiers des exploitations ayant le moins bon ratio.

Pour le groupe de tête, l'EBE/ha est de 678 € en moyenne sur les 4 campagnes (contre 259 €/ha pour le groupe de queue), avec une très bonne efficacité économique : EBE/produits = 46 % (contre 21 %). Cet écart important se confirme sur le résultat courant moyen sur les 4 ans : 47 800 € pour le groupe de tête, et 1 200 € pour le groupe de queue.

MAÎTRISE TECHNIQUE ET VALORISATION DES PRODUITS



COMPOSITION DU PRODUIT SELON LES GROUPES

Les aides étant équivalentes et les autres produits similaires, le groupe de tête se différencie par des produits végétaux supérieurs (+200€/ha). Ceci découle d'une maîtrise technique et/ou d'une meilleure valorisation, avec des cultures à forte valeur ajoutée ou du stockage (44 % des exploitations du groupe de tête possède des installations de stockage contre 22 % dans le groupe de queue).

L'étude de notre échantillon ne le montre pas clairement, mais le mode de commercialisation (coopérative, négoce, à la récolte, à terme,...) a vraisemblablement un effet non négligeable sur la valorisation du produit.

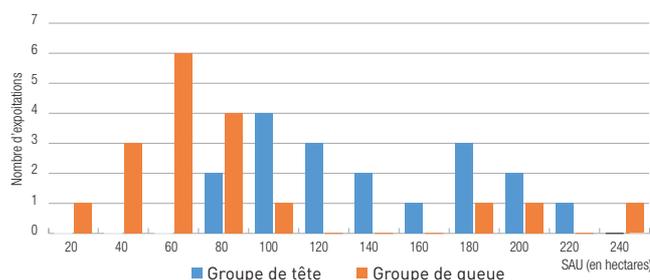
De même, l'irrigation semble jouer un rôle puisque les exploitations du groupe de tête ont une surface irriguée plus importante : 24 ha (contre 9 ha).

MAÎTRISE DES CHARGES ET EFFICACITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les charges opérationnelles sont mieux maîtrisées par le groupe de tête (poste semences réduit de moitié), mais il ne limite pas pour autant le poste engrais.

Les charges de structure du groupe de tête sont légèrement plus faibles grâce à l'efficacité de la main-d'œuvre, l'autonomie en mécanisation, la maîtrise des frais d'entretien et réparation et des frais généraux (déplacements, frais télécom, eau, gaz, électricité...).

ADAPTATION DE LA SURFACE AUX CONDITIONS D'EXPLOITATION



SAU DES EXPLOITATIONS BIO DES GROUPES DE TÊTE ET DE QUEUE

	Groupe de queue	Groupe de tête
SAU moyenne (ha)	79	132
UTH moyen	1,26	1,4
SAU/UTH	63	94

La répartition des exploitations de chaque groupe selon la SAU révèle un possible effet de la taille des exploitations et de l'efficacité de la main d'œuvre sur les résultats économiques en grandes cultures bio.

CE QU'IL FAUT RETENIR...

Pour les exploitations spécialisées en grandes cultures, le passage en bio induit une baisse des rendements. La diminution du produit qui en résulte est en partie compensée par les aides.

Ce changement de système de production nécessite des investissements matériels, générant une hausse des charges de mécanisation au travers des amortissements. De plus, le besoin de main-d'œuvre supplémentaire, selon la taille de l'exploitation, vient alourdir les charges de structure. Pendant cette phase de conversion, les aides sont importantes pour l'équilibre économique des exploitations.

Les exploitations spécialisées en grandes cultures bio présentent une bonne résilience et des résultats économiques plus stables qu'en conventionnel, liés d'une part à la plus grande stabilité des marchés bio, et d'autre part à un montant de charges opérationnelles réduit. Mais les prix des produits biologiques et les aides au soutien de ce mode de production ne peuvent garantir à eux seuls la réussite économique des exploitations bio.

Comme pour les systèmes conventionnels, la maîtrise technique des différentes cultures, l'efficacité de la main-d'œuvre, l'optimisation des charges, une dimension minimale, l'irrigation, la valorisation des productions, sont les principaux facteurs de performance en agriculture biologique.

LEXIQUE

EBE : Excédent Brut d'Exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers : potentiel de ressources créé par l'entreprise

UTH : Unités de travail humain

Revenu disponible : part d'EBE disponible après remboursement des annuités. Sert à la rémunération de l'exploitant et à l'autofinancement des moyens de production

Méthode scoring santé financière

La situation financière est évaluée grâce à une méthode de points multicritères prenant en compte :

- des indicateurs qui mesurent la marge de sécurité de l'entreprise d'après l'EBE
- d'autres qui mesurent la solidité financière de la structure d'après son bilan.

Un nombre de point est affecté à chaque indicateur. On obtient une note globale annuelle par entreprise.

Plus le résultat est élevé, plus l'entreprise est en situation délicate.



Cinq catégories sont identifiées selon cette méthode :

Catégories	Signification
Sérénité	L'entreprise a une bonne résistance financière
Équilibre	Quelques écarts à corriger sur l'année à venir
Alerte	Les principaux indicateurs sont négatifs et obligent à analyser la situation
Danger	Il est nécessaire d'agir pour redresser la barre !
Urgence	La situation est préoccupante. L'amélioration de la situation nécessitera des moyens lourds et sur plusieurs années

Étude réalisée par Cerfrance Midi-Pyrénées

(Elisa Delporte – Cerfrance 32 avec la collaboration des chargés d'études des Cerfrance
09 - 31 - 65 - 81 et 82)

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

MODES DE COMMERCIALISATION DES PRODUCTIONS BIOLOGIQUES

En Occitanie, 55 % des producteurs bio pratiquent la vente directe. L'Agence Bio a réalisé une enquête en 2015 pour mieux connaître les opérateurs en vente directe.

Les résultats sur la région démontrent que les principales motivations des agriculteurs pour vendre leur production en direct sont d'améliorer la valeur ajoutée de leurs produits, valoriser l'ensemble de leur production (en volumes et qualité), favoriser l'approvisionnement local et interagir avec le consommateur (avoir un retour sur ses attentes).

Les produits transformés en région sont distribués selon différents canaux. La vente en GMS est privilégiée dans les secteurs des produits de l'aquaculture, des produits laitiers et de l'épicerie ; les magasins spécialisés bio vont être le débouché favori pour les huiles et farines, les produits d'épicerie, les fruits et légumes et les produits laitiers.

11 % des entreprises régionales bio ont développé leurs ventes à l'export, en particulier dans certains secteurs : 43 % des compléments alimentaires, 31 % des boissons, 27 % de l'épicerie, 25 % des huiles essentielles et produits des PPAM et 20 % des produits à base d'huile.



RÉPARTITION DES DISTRIBUTEURS BIO SELON LE TYPE (Source ONAB)

Type	Répartition
<i>Magasin spécialisé bio</i>	35%
<i>Primeur</i>	1%
<i>Grossiste ou intermédiaire</i>	35%
<i>Hypermarché</i>	2%
<i>Supermarché</i>	12%
<i>Supérette</i>	2%
<i>e-commerce</i>	4%
<i>Jardinerie</i>	1%
<i>Vente foraine</i>	3%
<i>Autre</i>	6%

* sur la base des réponses obtenues

QUI SONT LES DISTRIBUTEURS DE PRODUITS BIOLOGIQUES D'OCCITANIE ?

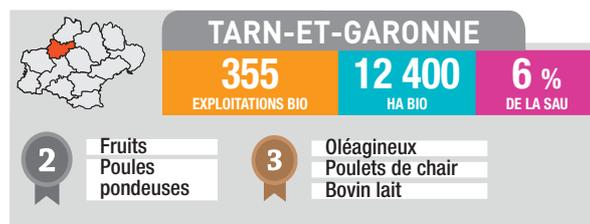
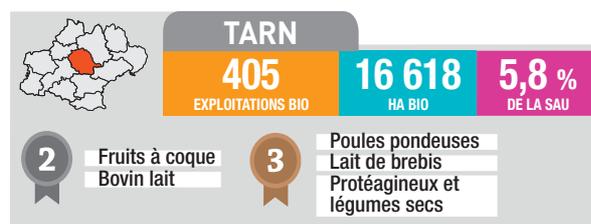
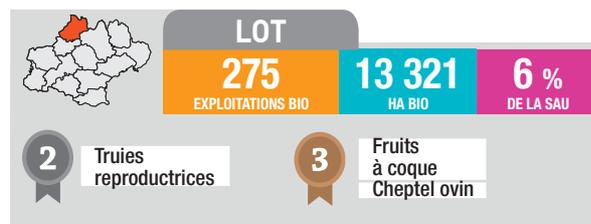
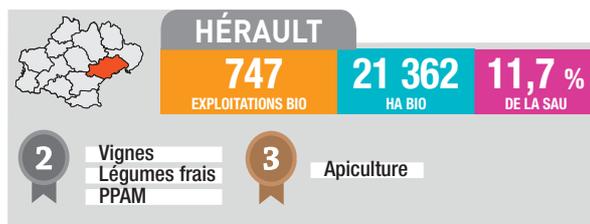
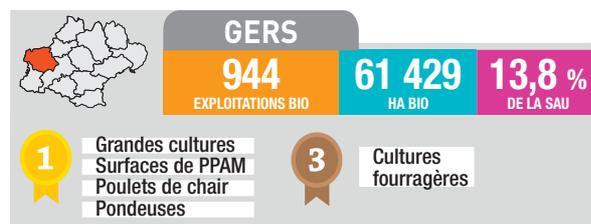
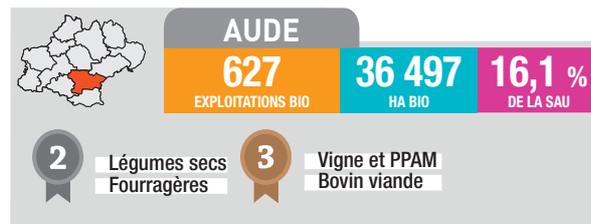
La région Occitanie compte 493 distributeurs notifiés à l'Agence Bio. Leur répartition met nettement en avant les grossistes et magasins spécialisés comme principaux distributeurs de produits biologiques avec 35 % chacun. La part de la grande surface alimentaire est nettement moins forte en région par rapport à la situation nationale avec seulement 14% des distributeurs.

On peut souligner aussi que 17 % des distributeurs se sont engagés dans le commerce des produits bio depuis moins de 3 ans, ce qui témoigne du dynamisme du secteur.

CONCLUSION

Les contours de la nouvelle région Occitanie renforcent sa première place dans le palmarès des régions françaises pour la production biologique et la seconde place pour les opérateurs d'aval. La forte dynamique de conversion engagée en 2015 et qui se poursuit en 2016, répond aussi aux besoins exprimés par le marché, lesquels engagent tous les maillons des filières biologiques.

LES TERRITOIRES DE LA GRANDE RÉGION



1 1^{er} département en région
Position calculée en fonction des surfaces cultivées ou du cheptel en 2015

PLACE DU DÉPARTEMENT SUR LE PODIUM REGIONAL BIO (Source : ORAB 2015)

Equipe de rédaction : Nelly DUBOSC, Anne GLANDIÈRES, CRA Occitanie ; Magali ROUBIÈRE, CERFRANCE MP.



Avec la participation financière des crédits État Animation Bio.



Crédits photos : photothèque des Chambres d'agriculture - Conception graphique : Ogham - Janvier 2017